

Référent-e technique

Profil minimum requis

Médecin, infirmière puéricultrice, éducateur de jeunes enfants

Dérogation possible pour les diplômés suivants : aide-soignant, infirmier, psychologue, assistant social, sage-femme, éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale, psychomotricien, DESS en psychologie, auxiliaire de puériculture.

Il est fortement conseillé de justifier de 3 années d'expérience avec les enfants.

En cas d'absence de candidats, une dérogation sur l'expérience pourra être demandée.

Nature du travail

Le référent technique doit avoir une fonction différente de celle du personnel encadrant.

Il intervient dans la micro-crèche au moins 7 heures par semaine minimum.

Voici à titre indicatif les missions qui vous sont confiées :

- Elaborer ou adapter le projet éducatif dans son ensemble selon la spécificité et les orientations de la micro-crèche,
- Aménager le lieu de vie, d'accueil des enfants et vérifier la sécurité des équipements,
- Mettre en place les activités ludiques, éducatives et accompagner les enfants pendant les activités,
- Accueillir les enfants et les guider dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité,
- Observer l'évolution des enfants, repérer des difficultés et échanger des informations avec l'équipe et les parents,
- Conseiller et sensibiliser les parents et le personnel encadrant sur l'éducation et la prévention des risques de maltraitance, d'illettrisme, les risques domestiques,
- Effectuer le bilan des actions avec l'équipe et ajuster le projet éducatif selon l'évolution et le fonctionnement du groupe d'enfants,
- Organiser et piloter les réunions pédagogiques,
- Mettre en place et coordonner les périodes d'adaptation des enfants nouvellement accueillis,
- Coordonner et assurer la mise en œuvre des axes de travail décidés lors des réunions pédagogiques,
- Organiser les activités nécessitant l'intervention du personnel extérieur à la micro-crèche,
- Participer aux actions de gestion de ressources humaines (recrutement, formation, ...),
- Coordonner l'activité d'une équipe,
- Mener les actions de gestion du personnel : planning, congés, remplacement, accompagnement pédagogique du personnel encadrant, recrutement, formation...,
- Participer à l'encadrement des stagiaires,
- Mettre en place les outils nécessaires à la bonne gestion et au bon fonctionnement de la structure (gestion du matériel, du planning de présence des enfants, rédaction de fiches techniques d'intervention, par exemple dans le cadre d'un programme d'accompagnement individualisé).

Salaire

A négocier selon expérience.